

Planification face
au vieillissement



Pratique de Me Ann Soden en droit
successoral et en droit des aînés

Avocate, médiatrice
Édifice Sun Life
1155, rue Metcalfe, bureau 1470
Montréal (Québec)
H3B 2V6

Tél.: 514-289-9198
Télec.: 514-289-9879
Courriel: annsoden@sympatico.ca
www.elderlawcanada.ca

«La plupart des gens planifient leur succession dans le but de protéger leurs biens en cas de décès prématuré.

Cependant, ils ne se préoccupent pas des problèmes qu'ils pourront rencontrer en vieillissant ou en perte d'autonomie avancée.»

Pratique de Me Ann Soden en droit
successoral et en droit des aînés.

«Les personnes âgées ont besoin de conseils juridiques dans les démarches qu'elles font pour faire face aux imprévus et pour continuer à profiter de la vie.»

Me Ann Soden est la représentante canadienne du Law and Aging Practice Group, World Jurist Association, établie à Washington, D.C.

Avocate à Montréal et chef de file dans le domaine en plein essor du droit des aînés, Me Ann Soden est aussi conseillère auprès de l'Institut de gérontologie sociale du Québec, présidente fondatrice de la section nationale du droit des aînés de l'Association du Barreau Canadien et membre fondatrice et administratrice des Réseaux Canadien et Québécois pour la Prévention des mauvais traitements envers les aînés.

Son étude offre des services d'assistance et de gestion de cas aux clients plus âgés et à leur entourage immédiat. Ces services s'adressent aussi à leurs familles et à leurs soignants de même qu'aux professionnels de la santé, des services sociaux, des domaines de la finance, de l'immobilier et de l'assurance, de même qu'aux légataires, fiduciaires et liquidateurs successoraux.

Me Soden est souvent invitée au Canada et à l'étranger pour donner des conférences sur les questions touchant les aînés, et agit à titre de rédactrice en chef de *Advising the Older Client*, préparé par Lexis Nexis Butterworths dont la parution est prévue en 2003.

Un réseau multidisciplinaire d'experts, comprenant des médecins, éthiciens, infirmiers, travailleurs sociaux et conseillers financiers, collaborent avec Me Soden en offrant des services de consultation et d'assistance. Des bureaux au Canada et aux États-Unis avec qui Me Soden entretient des liens étroits peuvent être mis à contribution en ce qui a trait aux questions et aux biens situés à ces endroits.

Droit successoral et droit des aînés

La pratique en droit successoral et en droit des aînés de Me Soden offre une gamme complète de services de planification pour les aînés et de services de protection des parents à charge et de leurs biens en cas de décès ou d'invalidité.

Le droit successoral comprend ce qui suit:

- Testaments et fiducies en planification successorale
- Gestion, liquidation et vérification diligente de succession
- Litige de succession
- Règlement extrajudiciaire des conflits au moyen de l'arbitrage et de la médiation des différends successoraux

Le droit des aînés comprend:

- Planification générale face au vieillissement et l'invalidité, y compris la planification personnelle et financière
- Questions d'incapacité totale ou partielle
- Mandat en cas d'incapacité, procuration et directives en matière de soins de santé
- Curatelle (régimes de protection)
- Choix de résidence et aide à la vie autonome
- Rentes
- Discrimination fondée sur l'âge
- Abus et exploitation des aînés
- Obligations déontologiques et fiduciaires des professionnels et des fournisseurs de soins
- Conférences et formation offertes aux avocats(es), professionnel(les) de la finance, de la santé et des services sociaux.

«Le droit des aînés ne touche pas uniquement aux testaments et à la planification successorale, mais concerne surtout l'aide qui peut être apportée aux aînés par une connaissance des principales problématiques d'ordre juridique, voire d'ordre social, qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Il faut posséder de nombreuses aptitudes et des connaissances sur un ensemble de questions connexes pour bien servir cette clientèle.»